

## Propositions des acteurs pour la préparation du débat public LGV PACA

Afin de préparer le débat public sur le projet LGV PACA en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), en charge de son organisation, sollicite vos propositions. Nous vous remercions de retourner ce document avant le **6 septembre 2004**.

♦ **Organisme** : ADEV  
(Association Défense Environnement Villeneuve)

♦ **Nom et prénom du représentant** : Serge JOVER (Président),  
Jean-Claude FROMENT

**Fonction :**

♦ **Coordonnées** : 17, av de Bellevue – 06270 – Villeneuve Loubet  
Tél # 06 86 85 35 21 –  
e-mail : [serge.jover@wanadoo.fr](mailto:serge.jover@wanadoo.fr)

---

### **Quelles sont les problématiques à débattre sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet LGV PACA?**

Justification du projet.

Impact économique, local, régional, inter-régional, international.

Impact environnemental.

Impact sur le trafic routier (A8, RN7, voitures, camions).

Compatibilité du projet avec la troisième voie ferrée.

Le tracé doit épargner la bande littorale saturée en voies de communication et favoriser la desserte de l'arrière pays.

Réaliser un maillage entre les voies littorales et la nouvelle voie LGV tracée dans l'arrière pays en utilisant la liaison GRASSE-CANNES et DIGNE-NICE.

Coordonner la réalisation du LGV avec les développements ferroviaires en cours de réalisation du coté italien.

### **Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous?**

Délimitation de la zone géographique concernée.

Identification des bassins économiques concernés.

Justification du projet et performances attendues (trafic voyageur, fret, gain de temps etc)

Définition du tracé.

Impact sur l'environnement.

Projections pour l'usager des nouvelles possibilités de déplacement vers le reste du pays en termes de gain de temps.

Coût de l'opération, impact financier pour le contribuable.

Planning détaillé.

**Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leur mode de diffusion?**

Voie de presse, télé, radio, Internet.  
Réunions publiques, points d'information ouverts à tous  
Information permanente des associations.  
Mise à disposition du public de documents synthétiques et évolutifs.

**Quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place?  
Où doivent se dérouler des réunions publiques?**

Télé, radio, presse, internet.  
Forum internet  
Informez **avant de décider**.  
Information dans les entreprises  
Information dans les communes par des réunions publiques contradictoires.

**Quels besoins avez-vous en information, études, outils de communication de proximité...?**

Respecter le principe de transparence des débats, pas de rétention d'information.  
Dossiers du projet et mises à jour.  
Participation à toutes les réunions concernant le projet.  
Droit d'intervention sur les media (télé, radio, presse, forum internet ...).  
Facilité de réunir et d'informer le public (disponibilité de salles de réunion).